

Mairie de BLAY
Le Planître
14400 BLAY

Département du Calvados
Canton de Trévières

COMPTE-RENDU
DE LA SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 23 Mars 2018

Nombre de conseillers :
Elus : 9
Présents : 6
Pris part à délibération : 7

L'an deux mille dix-huit, le 23 Mars, à vingt heures quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Philippe LAUNAY, Maire.

Présents : Messieurs Philippe LAUNAY, Maire, Luc BEAUBRAS, Premier Adjoint au Maire, Madame Noëlle GERONIMI, Maire-Adjointe, Mesdames Marie-Paule CAMBRON, Elisabeth ETIENNE, Messieurs, Alexandre GOURBIN, William THAREAU, , Conseillers municipaux.

Absents excusés : Madame Elisabeth ETIENNE, pouvoir donné à Madame GERONIMI

Absents non excusés : Stéphane LENOIR-RIZZO, Damien JUMEAU

Secrétaire de Séance : Monsieur Luc BEAUBRAS.

Début de séance à 20h 45. Signature du registre.

ORDRE DU JOUR

- Permis de Construire DUCHEMIN – **DCM 09-2018**
- Achat de Radiateurs pour la Mairie
- Indication des Lieux-dits
- Prêt de la salle polyvalente pour assemblées générales des associations basées à BLAY
- Information sur l'avancement de l'élaboration du PLUI
- Information sur l'implantation d'un pylône orange

Questions diverses

DCM 09-2018 – PERMIS DE CONSTRUIRE DE MONSIEUR DUCHEMIN

Monsieur Bruno DUCHEMIN, les Courtes Terres a déposé une demande de permis de construire pour un projet de construction d'un garage. Des documents complémentaires ont été demandés par le SIB « Bessin Urbanisme », Service Instructeur. Cela n'empêche en aucun cas l'analyse du dossier. L'extension est jugée conforme aux exigences du PLU de notre commune (revêtements, surface, couverture...)

Délibération : 7 Pour 0 Contre

ACHAT DE RADIATEURS POUR LA MAIRIE

Monsieur le Maire expose de disfonctionnement des radiateurs de la mairie. Le conseil donne son accord de principe pour remplacer les radiateurs pour des modèles plus économiques et performants.

SIGNALISATION DES LIEU-DITS

Dans certain lieu-dit de la commune, les administrés souhaiteraient un complément d'information concernant la signalisation de lieu-dit plus approfondies, surtout pour les services de secours et livraisons. Le conseil donne son accord de principe pour un renforcement de la signalisation des lieu-dit de Blay. Ce sera l'occasion d'indiquer également la localisation de la Mairie, de la salle polyvalente et des gîtes.

PRET DE LA SALLE POLYVALENT POUR LES ASSOCIATIONS DE BLAY

Toute association doit faire une assemblée générale annuellement. Le conseil municipal donne son accord à toutes les associations basées à BLAY de bénéficier de la salle polyvalente hors week-end et mercredi.

PLUI Intercom ISIGNY-OMAHA-INTERCOM

Le maire et le maire-adjoint ont fait une présentation des travaux de la municipalité sur les zones N, A et UA. Un groupe de travail s'est réuni le mercredi 13 Mars pour élaborer le zonage du Blay (arrêt des zones N,A et UA). Le PLU de BLAY a été intégré au PLUI avec le même zonage, quelques évolutions ont été proposées à la marge.

IMPLANTATION D'UN PYLONE ORANGE.

La société ORANGE étudie l'installation d'un pylône émetteur sur le territoire de BLAY au niveau du Lieu-dit « LONGEAU » afin de combler aux défaillances du réseau téléphonique et internet. Monsieur le maire donne cette information au conseil municipal.

Fin de séance à 21 H 45

Le Maire

Philippe LAUNAY